

## REUNION DU 3 AVRIL 2018

Date de convocation et d'affichage : 28/03/18

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le trois avril à 18h00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Réau Martine, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Bouclet Thierry, Jean-Charles Myriam, Beauchamp Cédric.

**Excusés :** Fauconnier Gérard (pouvoir à Marcel Boulanger), Texier Victor (pouvoir à Martine Réau).

**Absentes :** Roussel Émilie, Dolléans Aurore.

Madame Myriam Jean-Charles a été élu secrétaire.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 20 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

### Emprunt

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition d'emprunt demandée au Crédit Agricole, afin de financer les travaux d'aménagement des dents creuses. Après avoir étudié l'offre, le Conseil Municipal décide de confier ce projet au Crédit Agricole, pour un montant de 135 000€ amortissable sur 10 ans au taux fixe de 1.39%, avec échéances trimestrielles de 3 620.85€. Les frais de dossier s'élèveront à 140€. Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce prêt.

### Questions Diverses

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'APE Boisville-Allonnes adressé Chartres Métropole concernant la demande de fermeture de la classe d'Allonnes. Après lecture de ce courrier, le Conseil Municipal est très surpris des propos de cet écrit. Il souhaite que perdure l'organisation actuelle avec la commune de Boisville la Saint Père, avec maintien d'une classe à Allonnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00 et ont signé les membres présents.